



NOV 28 1974

NATIONS UNIES  
ASSEMBLEE  
GENERALE



UN/SA COLLECTION

Distr.  
GENERALE  
A/C.5/1633  
19 novembre 1974  
FRANCAIS  
ORIGINAL : ANGLAIS

Vingt-neuvième session  
CINQUIEME COMMISSION  
Point 73 de l'ordre du jour

BUDGET-PROGRAMME POUR L'EXERCICE BIENNAL 1974-1975

Question de la préparation et de la présentation d'un budget-programme distinct pour l'Organisation des Nations Unies pour le développement industriel (ONUDI) et de l'autonomie administrative de l'ONUDI

Note du Président

Par une communication datée du 18 novembre 1974, le Président de l'Assemblée générale a transmis pour examen à la Cinquième Commission une lettre que lui a adressée le Président de la Deuxième Commission et dont le texte est reproduit ci-après.

Lettre datée du 15 novembre 1974, adressée au Président de l'Assemblée générale par le Président de la Deuxième Commission

J'ai l'honneur de me référer aux décisions que l'Assemblée générale a prises à sa 2237ème séance plénière, le 22 septembre 1974, à propos du rapport de son Bureau (A/9750). L'Assemblée a décidé notamment que les vues exprimées par la Deuxième Commission au sujet du rapport du Secrétaire général relatif à la question de la préparation et de la présentation d'un budget-programme distinct pour l'Organisation des Nations Unies pour le développement industriel et de l'autonomie administrative de cette organisation devaient être communiquées à la Cinquième Commission avant que celle-ci n'entreprenne l'examen du point 73 (Budget-programme pour l'exercice biennal 1974-1975).

Je tiens à vous informer que la Deuxième Commission a examiné cette question à sa 1631ème séance, le 15 novembre 1974, et a décidé de recommander que les rapports du Secrétaire général publiés sous les cotes A/9792 et A/C.5/1616 soient transmis à la deuxième Conférence générale de l'Organisation des Nations Unies pour le développement industriel afin que celle-ci puisse étudier sous tous ses aspects la question de l'autonomie de l'ONUDI et de ses rapports institutionnels avec d'autres organes du système des Nations Unies.

Je vous saurais gré de bien vouloir porter cette décision à la connaissance du Président de la Cinquième Commission.

Le Président de la Deuxième Commission,

(Signé) Jihad Karam

74-31687

1 P.